

LE DEUXIÈME SEXE POUR QUOI FAIRE ?

Le Deuxième Sexe à 60 ans. Nouveaux regards sur ses usages et actualités.

60 ans après la publication du *Deuxième Sexe*, que reste-t-il à dire sur cet ouvrage mythique ? Dans quelle mesure est-il encore lu à la lumière des nouvelles théories féministes et à partir des nouvelles connaissances scientifiques sur les rapports sociaux de sexe ? Et à quoi bon relire cet essai, si ce n'est au moins pour nous demander quels dialogues, débats et interrogations, continue-t-il de susciter ; quelles perspectives et actualités s'en dégagent et sont à venir ; enfin, quels usages peut-on et pourrait-on faire du *Deuxième Sexe* ?

La conclusion de Simone de Beauvoir sur la nécessité d'une fraternité/sororité entre femmes et hommes est-elle encore à l'ordre – et au goût – du jour, a-t-elle résisté aux querelles, aux attaques répétées des « nouvelles » lectures féministes identitaires ? Sommes-nous alors en marche vers une solidarité intersexuelle (une solidarité des sexes et des sexualités) ? Et un féminisme critique de possibles contradictions ou de radicalisations dommageables travaille-t-il, en ce sens, les rapports sociaux de sexe ? Ou pouvons-nous, bien plutôt, lire, et relire *Le Deuxième Sexe* en nous attachant à y comprendre, bien plus qu'un ouvrage féministe, un livre universel, universalisable, sur la pratique de la liberté et du bonheur construit et créé, ce que Toril Moi nomme une *vision continue de la liberté* et une *insistance sur la possibilité de la liberté* (Simone de Beauvoir. *The Making of an Intellectual Woman*. 1994:185).

On peut aussi rappeler que, mal lu, mal compris, ce livre a pour l'instant suscité plus de scandales misogynes et misandriques (notamment philosophiques et littéraires) que des débats sociosexuels. Encore aujourd'hui, la couverture de l'actualité d'un livre de Simone de Beauvoir se limite à la figure du scandale. Pourquoi cette boîte à outils et à problèmes du *Deuxième Sexe* est-elle cantonnée à si peu d'usages extraféministes ? Plus précisément encore, pourquoi ce livre qui en appelle à la liberté et à l'émancipation des femmes ne pourrait-il pas être appliqué à plus d'usages extraféministes, tant son universalisme – son humanisme – semble prévaloir dans son interrogation philosophique ?

Le Deuxième Sexe pour quoi faire ? Telle est l'interrogation majeure de ce projet de livre qui tentera de réunir des textes d'analyse qui s'attacheront à décrypter, à replacer, à contextualiser, à lire – avec une sympathie critique rassembleuse – cette étude, une fois les querelles d'antan dépassées mais sans pour autant être attiré par

les mirages de l'acquiescement servile. Il est temps de considérer *Le Deuxième sexe* non pas comme le tenant et l'aboutissant de l'œuvre beauvoirienne, mais comme l'une des marches de l'édifice unique et singulier d'une penseuse originale et parfois contradictoire.

Ce projet se veut pluridisciplinaire et s'adresse, non exhaustivement, aux chercheurs et praticiens dans les domaines suivants : philosophie, sociologie, anthropologie (sociale), linguistique, littérature, éducation et pédagogie, histoire/histoire littéraire et des idées, études culturelles, études du genre, psychanalyse/psychologie, études filmiques et plastiques, etc.

Veillez faire parvenir vos propositions d'articles d'environ 350 mots en français et en format WORD (les propositions en langue anglaise seront également étudiées) avant **le 15 septembre 2009** par voie électronique aux personnes suivantes :

David Risse : david_risse@hotmail.com (Université Laval – Québec)

Eric Levéel : eleveel@sun.ac.za (Université de Stellenbosch – Afrique du Sud)

Les propositions retenues par le comité de lecture seront évaluées d'ici fin septembre 2009 et celles qui seront retenues seront à développer, sous forme d'articles, d'ici fin novembre 2009, et seront publiées dans un ouvrage collectif à paraître début 2010. Une rencontre internationale à partir des textes sélectionnés est en projet (possiblement à Montréal, début mai 2010). Veuillez noter enfin que le protocole de rédaction et les normes éditoriales des contributions seront communiqués aux personnes sélectionnées et que l'échéancier présenté est susceptible de modifications mineures.